



DECLARATION DE BOYCOTT

Monsieur le Président,

Comme vous pouvez le constater par vous même, nous ne siégerons pas aujourd'hui à cette séance plénière .

Nous pensons en effet, Monsieur le président, avoir fait preuve d'une grande patience au regard des **dysfonctionnements maintes fois signalés depuis de trop nombreux mois**, tout en attirant votre attention à de multiples reprises sur ceux-ci et leurs conséquences négatives sur le fonctionnement serein de l'instance.

Cette fois-ci, la coupe est vraiment pleine ! Nous n'avancions plus ! Nous ne faisons même pas du sur place, nous reculons de 5 ans si ce n'est plus !

L'année 2013 devait pourtant, nous semblait-il, apporter un renouveau sur la prise en charge de certains dossiers importants tel que la **finalisation du DUERP, le plan de formations départemental proposé par le comité, ou encore les risques psychosociaux**.

Les lettres de missions semblaient pourtant être assimilées par les différents acteurs. L'encre était-elle délébile au point qu'il faille rabâcher sans cesse leur contenu. **Sans cesse redire ou revenir sur des choses qui n'ont pas été notées ou prises en compte au cours des groupes de travail ou séances plénières !**

Au delà de notre écœurement et de la colère ressentis, nous voulons vous interpellé aussi face aux inquiétudes que nous portons sur l'avenir du comité, tant qu'un **secrétaire animateur à temps complet** ne sera pas **nommé sur le département**.

Enfin, voici bientôt 2 ans, vous preniez la présidence de ce Comité. Nous tenons à vous rappeler que les notes d'orientation 2012 et 2013 ainsi que le plan ministériel santé sécurité au travail 2012-2014 dictait, en tant que président, votre feuille de route. Ceux-ci sont toujours d'actualité.

Deux ans également que nous attendons un **Document Unique (DUERP)** digne de ce nom !!!

Le 1er Groupe de Travail Directionnel (GTD) a eu lieu le 30 avril 2013. Lors de ce GTD, de nombreuses erreurs ont été relevées par les représentants des personnels:

- mises à jour pas faites ;
- cellules du documents décalées rendant le document obsolète ;
- annotations relevées lors des GT précédents, manquantes toujours cruellement au document ;
- ou bien sinon existantes mais mal introduites sur les bonnes colonnes ;

Pourtant, la note de septembre 2012 fixait bel et bien la feuille de route à tenir pour aboutir dans les meilleurs conditions à la finalisation du DUERP et du PAP par l'assistant de prévention.
La encore, c'est un échec !

Que de perte de temps, de corrections, de contrôles faute de maîtrise et d'inappropriation du travail à effectuer !

Le 2e GTD prévu initialement le 23 mai dernier, devait être reporté au 24 mai du fait de l'assemblée générale de la mutuelle. Or, cette date ne fut jamais choisie en concertation avec les OS. Quelle ne fut pas la surprise de certains élus, dont le secrétaire du CHSCT et des représentants de l'administration de s'être déplacés, faute d'avoir reçu l'information en temps et en heure et de manière explicite dans un courriel.

Pour ce qui concerne la CGT Finances Publiques, nous nous sommes toujours employés à informer la Direction de ses réunions.

Or ce 24 mai, jour de reconvoque de ce GTD, notre syndicat tenait son assemblée générale départementale et l'autorisation d'absence était déposée depuis plus d'un mois.

Si l'assistant de prévention ou l'administration avaient fait leur travail correctement, ce genre de dysfonctionnement, là encore, aurait pu être évité.

Enfin, lors du GT du 3 juin 2013, que penser des paroles de l'AFIPA par intérim lorsqu'il dit aux syndicats présents, je cite :

« le DUERP n'est pas un document utile et ne sert à rien, seul le PAP revêt un caractère d'importance et doit être élaboré et mis en place ». L'ensemble des acteurs ayant travaillé sur l'étude du DUERP ont vivement apprécié. A contrario, la CGT vous pose la question :

« comment finaliser un PAP avec un document unique si méticuleusement bâclé et toujours entaché d'erreurs à ce jour ? ? ? » Et pourtant, ce n'était pas motivés que nous l'avons pour la énième fois vérifié !

Le DUERP est un outil vivant permettant de recenser tous les risques sur l'ensemble des sites du département. Il est donc essentiel que sa mise à jour soit la plus exhaustive possible afin que le PAP cerne les principales priorités. **A ce jour, la CGT n'est donc pas en mesure d'émettre un avis positif sur la mise à jour qui nous est proposée au titre de l'année 2013.**

Concernant les stages et les formations:

Lors du groupe de travail du 28 janvier 2013, il a été acté que le choix des dates se faisait entre les différents prestataires et l'assistant de prévention dans le cadre d'un pré recensement, puis afin d'éviter le chevauchement formations CHS / formations professionnelles, le délégué à la formation professionnelle devait se charger des convocations.

La CGT Finances Publiques dénonce les nombreux dysfonctionnements dans cette organisation qui font qu'à ce jour, aucune formation n'a pu être programmée sur le premier semestre 2013.

Ainsi, le prestataire avait communiqué ses disponibilités dès le mois de mars en proposant deux dates par session. L'assistant de prévention, malgré les relances faites par M. Bertrand, n'a pas réussi à établir un planning avant le mois de mai, arguant le fait que, pris par ailleurs, il n'avait pas le temps. A noter que le pré-recensement des stages a été envoyé aux agents en 3 étapes ce qui, fatalement, n'a pas facilité les choses auprès des agents qui ne savent plus à quel saint se vouer.

Ce retard est d'autant plus déplorable qu'il interfère sur le budget prévisionnel à fixer par le comité.

Concernant les **9 exercices d'évacuation**, il était convenu qu'ils soient effectués au cours du 1^{er} semestre 2013 afin que M. Bertrand puisse nous rendre ses rapports et que le comité les examine lors du GT du 16 septembre. Faute d'organisation de la part de l'assistant de prévention, ces exercices, qui étaient exempts de tout pré-recensement, ne débiteront hélas qu'à l'automne...

Dans la Nièvre, où ce prestataire intervient également, les formations ont commencé depuis le mois d'avril et nombre d'exercices d'évacuation ont déjà eu lieu. L'Yonne accuse une fois de plus un retard important malgré les objectifs arrêtés en début d'année par le groupe de travail.

Concernant les **stages, les synthèses et les recommandations sur les RPS**, nous avons eu le 31 mai dernier, un groupe de travail avec Mme Sciacca. Force est de constater qu'une fois de plus, la

direction était aux abonnés absents, malgré l'engagement que vous aviez pris M. le Président.

La CGT Finances Publiques déplore ce **manque d'engagement et d'ambition de la part de la DDFIP.**

2013 devait être l'année charnière pour enclencher des actions correctives sur nos pratiques au travers des différentes missions dans les services. Nous sommes déjà à la fin du 1^{er} semestre et rien n'a été fait !!

Nous avons le sentiment que les résultats obtenus en matière d'amélioration des conditions de vie au travail et particulièrement en matière de prévention et de gestion des risques psychosociaux ne sont pas à la hauteur des ambitions affichées et de la communication déployée tant par la DDFiP de l'Yonne que par la DGFIP.

Quand nous faites-vous part d'un **plan d'action départemental** pour tenter de prévenir les risques organisationnels et RPS ! La Cgt souhaite que ce point soit inscrit dans l'ordre du jour d'une prochaine séance plénière.

Au delà du montant conséquent que représentent les formations RPS pour le CHSCT, la CGT Finances Publiques exige **un budget précis** et rapide afin d'éviter que des dépenses incombant à la DDFIP ne soient prises en charge par le CHS en fin d'année (vérifications électriques par exemple).

Comme nous l'avions déjà demandé lors de nos précédentes déclarations liminaires, la CGT Finances Publiques exige d'obtenir un **calendrier prévisionnel des futures réunions du Comité Technique en lien avec celles du CHSCT** sur les travaux immobiliers, le TBVS, le DUERP et le PAP.

Il est également impératif qu'en 2013, un **CT sur les conditions de travail** soit convoqué.

Enfin, nous déplorons que **le PV du 3 avril 2013 ne nous soit toujours pas parvenu** dans les délais réglementaires. De même, alors qu'il figure à l'ordre du jour de ce CHSCT, **le programme d'impulsion n'est toujours pas fait**, faute de temps de la part du secrétaire animateur pris malheureusement par ailleurs.

En votre qualité de DDFIP, accepteriez vous que vos agents vous fasse ce type de réponse ??? Pour la CGT Finances Publiques c'est tout simplement inacceptable !!! On ne peut pas continuer à œuvrer sur ces bases là :

- **réunions de GT ou plénière peu ou mal préparées ;**
- **retard régulier dans les demandes ou transmission des devis ;**
- **nombreuses erreurs matérielles dans le suivi des formations et dans les convocations ;**
- **retard dans la mise à jour du DUERP ;**
- **absences non excusées;**
- **etc, etc ...**

Dans cette instance, chacun s'accorde à le reconnaître, la CGT occupe une place importante et à toujours joué le jeu en participant de façon constructive à la vie du CHSCT.

Par ce boycott, Monsieur le président, les représentants CGT de ce CHS-CT veulent à nouveau tirer la sonnette d'alarme et vous rappelle que vous portez, en tant que décisionnaire, votre part de responsabilité sur la dégradation continue à la fois du fonctionnement de ce comité et de fait, des conditions de travail des agents de ce département.

Nous vous demandons solennellement de prendre les mesures nécessaires pour enrayer cette spirale dangereuse.

Les représentants de la CGT Finances au CHSCT de l'Yonne
Pascal DUPUIS – Nathalie ZELMAT – Yannick BORODACZ – Yannick BAUMONT